

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 4 septembre 2024 relatif à la composition du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne

NOR : JUSF2423710A

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la Jeunesse de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition du comité social d'administration institué auprès de la directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2023 relatif à la composition du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne

ARRETE :

Article 1er

Sont élus représentants du personnel au sein du comité social d'administration de proximité de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, les personnes suivantes :

Pour la Confédération générale du travail – Protection judiciaire de la jeunesse (CGT- PJJ) :

Titulaires :

Madame Elen QUEMENER

Madame Magali SOUCHU

Suppléant : Monsieur Christophe DELAUNAY

Pour le Syndicat national des personnels de l'éducation et du social – Protection judiciaire de la jeunesse – Fédération syndicale unitaire (SNPES- PJJ/ FSU) :

Titulaire : Madame Elodie SALLE

Suppléante : Madame Anne DEPEINT

Pour Force Ouvrière Justice – Protection judiciaire de la jeunesse (FO Justice PJJ) :

Titulaires : Madame Charlotte ALLENOU
Madame Cindy MENDES
Monsieur Ahmed MOUMNI

Suppléantes : Madame Sarah GASTINEAU
Madame Lorène GAUTHIER
Madame Faïda MINGOTAUD

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

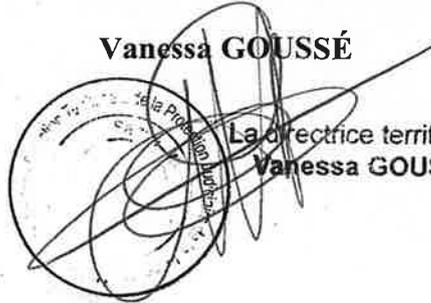
Article 3

La directrice territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 4 septembre 2024

La directrice territoriale de la PJJ Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne

Vanessa GOUSSÉ


La directrice territoriale,
Vanessa GOUSSÉ